un vapeur mexicain pour visiter le Yucatan. Le bruit de son retour en Europe est faux.

L'état sanitaire à la Havane est excellent.

Malte, 7 décembre, soir.

Sir Henri Storks, appelé par le télégraphe en Angleterre, est parti ce soir. On croit que le gouvernement veut s'entretenir avec lui des affaires de Grèce.

Florence, 7 décembre.

MM. Crispi, Depretis et Deluca ont été élus aujourd'hui vice-présidents de la Chambre des députés. Demain, il y aura ballotage, pour le quatrième vice-président, entre MM. Pisanelli Restelli.

Des voyageurs, venant de Bruxelles, nous assurent qu'au moment de leur départ on annonçait dans cette ville la mort du roi Léopold.

CHRONIQUE LOCALE & DEPARTEMENTALE

Le Maire de la ville de Roubaix, Chevalier de l'Ordre Impérial de la Légion d'Honneur,

DONNE AVIS :

Que conformément à l'arrêté de M. le Préfet, en date du 4 décembre 1865, il est procédé à une enquête d'utilité publique, sur l'avant-projet dressé par M. l'architecte directeur des travaux municipaux pour le classement comme voie publique de la partie de la rue dite du Nouveau-Monde appartenant à des particuliers, comprise entre les rues du Collége et Saint-Antoine.

En conséquence, ledit avant-projet est déposé à la mairie, afin que chaque habitant puisse en prendre connaissance ; ensuite de quoi, M. le juge de paix, commissaire enquêteur, nommé par l'arrêté précité, recevra dans sa salle d'audience, les 20 21 et 22 décembre présent mois, les déclarations des habitants sur l'utilité publique dudit projet.

Roubaix le 5 décembre 1865.

ERNOULT-BAYART.

Les candidats déclarés admissibles au grade de conducteur des ponts-et-chaussées, à la suite du concours de 1865, et les admissibles des concours précédents qui n'ont pu encore être nommés conducteurs forment une liste tellement étendue, qu'on ne peut espérer de l'épuiser avant deux ou trois ans. Dans cette situation, l'administration supérieure a décidé qu'il ne sera pas fait de nouveaux examens en 1866.

COMICE AGRICOLE DE L'ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Dans une assemblée générale tenue le 6 décembre 1865, le Comice a procédé au renouvellement annuel des membres composant le bureau. Les scrutins ont amené le résultat suivant :

President, M. L. Heddebauld, maire d'Houplines; 1er vice president, M. Ernest Desmoutier, conseiller-général; 2e vice-président, M. V. Meurein, inspecteur du service de la salubrité publique; secrétaire général, M. Lethierry, propriétaire à St-Maurice; secrétaire adjoint, M. Denorguet, propriétaire à Lille; bibliothécaire archiviste, M. François Defontaine, ancien notaire; bibliothécaire-adjoint, M. A. Eromont, père, propriétaire à Lille; trésorier, M. Tripier Durieux, propriétaire à Lille.

Nous apprenons que Mme Marie Cabel, retenue à Paris pour les répétitions d'un nouvel opéra ne pourra se faire entendre au concert de la *Société Orphéonique*. Mlle Mauduit qui a obtenu deux premiers prix au Conservatoire et dont on n'a pas oublié les brillants débûts dans *Robert*, a bien voulu prêter son concours.

Nous recevons la lettre suivante :

« Monsieur le Rédacteur,

» Un de mes camarades, connu et estimé pour les secours qu'il donnait à ses confrères dans le besoin, est devenu aveugle presque subitement, pendant qu'il était encore conducteur de machines dans un des établissements de cette ville.

» J'ai cherché à lui venir en aide aussi, et je viens vous prier de vouloir bien publier dans votre prochain numéro, les noms de ceux qui ont bien voulu coopérer à cette bonne action .

Ce sont :	fr. c.
MM. 3 anonymes	15
Brandt Henri	3
Browayes Pétrus	5
Delattre père et fils	10
Les ouvriers de MM. Delattre	17.10
Delfosse, chaudronnier	5
Duburcq Jean-Baptiste	10
Duflot	5
Dujardin Doutreligne	5
Ferrier père et fils	10
Les ouvriers de MM. Ferrier	16
Isaac Holden et fils	10
Les ouvriers de MM. Holden	61
Jonville-Sapin	5
Lepoutre Parent	10
Les ouvriers de M, Lepoutre	8
Leroux Camille	10
Malagie Isabeau	5
Mimerel et fils	20
Motte Alfred	20
Les ouvriers de M. A. Motte	34
Paulus	15
Les ouvriers de M. Paulus	45,45
Valat Pierre	5
Villaert-Delrue	10
Sommes diverses recueillies	91,16
Total	544,61

» Agréez, monsieur le rédacteur, mes respectueuses salutations.

J.-Bte DETTÉ
Conducteur de machines chez MM. Delattre, père et fils.

Le 7 de ce mois, on a retiré d'un fossé rempli d'eau, le long du chemin de Mouscron à Tourcoing, le cadavre du jeune Ernest Séjour, âgé de 3 ans 1/2, fils de journalier, demeurant à Tourcoing, hameau de la Croix-Rouge.

On suppose que cet enfant, jouant sur la voie bordant le fossé, y sera tombé accidentellement, sans qu'aucun secours ait pu lui être porté.

Un commencement d'incendie a éclaté lundi dernier à 7 h. du matin chez M. Cateaux-Tetlelin, épicier, rue des Fabricants. M. Cateaux a pu éteindre lui-même le feu.

La perte est évaluée à 470 fr. ; elle est couverte par une assurance à la Compagnie la *Providence*.

Dans son audience du 7 décembre le tribunal de simple police du canton de Roubaix a rendu 22 jugements concernant 22 inculpés dont 1 acquitté et 1 condamné à l'emprisonnement, savoir :

3. Cabarets ouverts à une heure indue.
4. Petite voirie.
4. Salubrité publique.
2. Défaut d'inscription sur les registres des logeurs.
1. Dommages à la propriété d'autrui.
1. Dégradation d'un chemin vicinal.
4. Poids et mesures.
2. Tapages nocturnes.
1. Diffamation.

La seconde représentation de la comédie de M. Brun-Lavainne, *Un Déraillement*, a été l'occasion d'un nouveau succès pour l'auteur et pour les artistes qui ont interprété son œuvre.

Nous avons déjà constaté la réussite de cette pièce dont le sujet édifié sur une donnée fort simple en apparence, décèle un talent d'observation que l'on reconnait dès les premières scènes.

Malgré les idées reçues au théâtre, M. Brun-Lavainne est entré résolument dans une voie où il a rencontré d'unanimes adhésions. Il a voulu prouver que l'on peut intéresser, tout en évitant de reproduire sur la scène ces intrigues vulgaires, ces tristes tableaux que notre époque voit éclore en si grand nombre et au moyen desquels on cherche aujourd'hui à émouvoir les spectateurs. — La victoire complète du devoir sur la passion, tel est le but indiqué par l'auteur et nous ne serons point démenti en disant qu'il a parfaitement réussi à l'atteindre ; c'est une œuvre remarquable au point de vue moral et où l'esprit et la finesse d'observation abondent.

Le temps nous manque pour passer en revue aujourd'hui les quatre actes de cette charmante comédie que nous aurons encore occasion de revoir et qui a valu à ses interprètes une véritable ovation. M. Steiner, dans le rôle de *Bartholin*, a obtenu un succès parfaitement mérité. M. Frespech a fait preuve de beaucoup de talent dans le rôle de *Fréval* ; ces deux artistes ont été l'objet de manifestations les plus flatteuses. Mlle Louvenard a rendu avec distinction le personnage de *Lady Filmore*. M. Didier a compris sans l'exagérer le type raide et glacial de *lord Clevcland*. — M. Caliste, en véritable troupier, a su communiquer sa gaîté à tout l'auditoire.

En résumé, l'ensemble n'a rien laissé à désirer ; tous les artistes ont fait assaut de zèle et de talent et ont ainsi contribué puissamment au succès complet de la pièce. Nos lecteurs savent de quelle façon chaleureuse le public a témoigné son entière satisfaction. X.

VILLE DE ROUBAIX.

SOCIÉTÉ ORPHÉONIQUE.

PREMIER

CONCERT D'ABONNEMENT

Avec le concours de Mlle MAUDUIT (du Grand Opéra).

MM. FAURE, baryton du Théâtre impérial de l'Opéra.
HERMANN, violoniste.

Et de la *Société symphonique*.

1re Partie.

1. — Ouverture de la *Dame blanche* BOIELDIEU.
2. — Air du *Siége de Corinthe* ROSSINI.
3. — La *Branche d'amandier* (chœur) SOUBRE
4. — Air du *Trouvère* (VERDI). Chanté par Mlle MAUDUIT,
5. — Fantaisie sur *Rigoletto* (VERDI) composée et exécutée par AD. HERMANN.
6. — Duo de la *flûte enchantée* MOZART. Chanté par Mlle MAUDUIT et M. FAURE.

2me Partie

1. — Ouverture de *Tancrède* ROSSINI.
2. — Duo du *Trouvère* (VERDI) chanté par Mlle MAUDUIT et M. FAURE.
3. — Une *Révolte à Memphis* (chœur) L de RILLÉ.
4. — Air des *Dragons de Villars* MAILLARD, chanté par Mlle MAUDUIT,
5. — *Marche vers l'avenir* FAURE, chanté par M. FAURE avec accompagnement de violon, orgue et piano par MM. AD. HERMANN DELANNOY et MATON
6. — L'*Africaine* (Meyerbeer), fantaisie composée et exécutée par AD. HERMANN.

Le piano sera tenu par M. MATON.

VILLE DE ROUBAIX.

COURS PUBLIC DE CHIMIE.

Lundi 11 octobre, à 8 h. du soir.

ACIDES TANNIQUE, GALLIQUE et PYROGALLIQUE.

Préparation de l'acide gallique pur. — Caractères qui distiguent l'acide tannique de l'acide gallique. —Usages de ces deux acides.

Acide pyrogallique. — Son emploi dans l'analyse de l'air et des mélanges gazeux; services qu'il rend aux photographes et aux coiffeurs. Sa préparation.

COURS PUBLIC DE PHYSIQUE.

Mercredi 13 décembre, à 8 h. du soir.

TELEGRAPHES.

Historique. — Expériences.

SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION.

Il a été décidé, dans la réunion de dimanche dernier, que la distribution du pain aux sociétaires commencerait seulement dans les premiers jours de janvier prochain ; la date précise sera fixée par un nouvel avis.

On indiquera en même temps le jour et l'heure du service dans chaque section.

Les pains seront du poids de deux kilog. — La Société ayant pour but de vendre loyalement et sincèrement, on prie instamment les sociétaires d'adresser leurs réclamations au dizainier de leur section, dans le cas ou les pains qui leur seront distribués n'atteindraient pas au moins le poids de deux kilog.

Les personnes qui désireraient obtenir un dépôt de pains de la Société sont priées d'adresser le plus tôt possible leur demande à l'administration.

Les dépositaires devront vendre le pain selon le tarif fixé, moyennant une remise qui leur sera accordée. On donnera des primes à ceux qui auront vendu le plus dans le cours de l'année.

L'administration se réserve le droit d'exiger des dépositaires un cautionnement.

Les personnes qui voudraient faire partie de la Société sont priées d'adresser leur demande à l'un des membres du Comité d'admission, qui sont :

MM. Charles Lécluse, rue Beaurewart, au *Grenadier français*,
Pierre Wattel, rue du Grand Chemin, au coin de la rue du Bois.
Henri Samain, rue du Fort, 29.

Pour toute la chronique locale, J. Reboux.

FAITS DIVERS

On écrit de Mulhouse au *Courrier du Bas-Rhin* ;

Voici encore deux actes de générosité qui viennent d'avoir lieu dans notre ville. L'un est une donation de 3000 fr. due à une personne qui à voulu garder l'anonyme et répartie de la manière suivante :

1000 fr. à l'Institut des pauvres (bureau de bienfaisance municipal) ;

1000 fr. à la maison des diaconesses ;

500 fr. à la Société de patronage du centre de la ville ;

500 fr. pour l'achat d'un objet utile à la maison des orphelins.

Le second acte de libéralité que j'ai à signaler a un caractère plus exceptionnel. C'est l'offre d'une somme de 100,000 fr. (je dis cent mille francs) pour la fondation à Mulhouse d'une école spéciale de commerce. Les auteurs de cette munificence sont deux jeunes négociants de notre ville qui par leur activité, leur esprit d'initiative sagement hardi, sont arrivés en peu d'années à se constituer une fortune indépendante. MM. Jules et Jacques Siegfried semblent jaloux de faire connaître à d'autres la route qu'ils ont si fructueusement parcourue. Ils voudraient donner l'essor à l'esprit d'entreprise dans lequel nous restons si fort au-dessous des Anglais que nous égalons sur beaucoup de points, que nous dépassons même quelquefois dans les arts industriels. La fondation à Mulhouse d'une école de commerce bien organisée et dont ils ont indiqué eux-mêmes les bases essentielles, paraît être à MM. Siegfried le premier pas à faire dans cette voie. Plus tard ils proposeront l'établissement d'une Société à responsabilité limitée, ayant pour but la création des comptoirs commerciaux sur les points du globe les plus importants pour le développement de notre commerce d'exportation. Les élèves sortant de l'Ecole de Mulhouse seraient envoyés dans ces comptoirs où ils compléteraient leur apprentissage pratique et où ils se mettraient bientôt en état de rendre d'éminents services aux négociants français.

L'exposition de cette idée dont le caractère grandiose ne diminue en rien le côté partique et réalisable, a été accueillie favorablement par la Société industrielle. Dans sa séance générale de mercredi dernier, tout en applaudissant à l'offre si généreuse de MM. Siegfried frères, elle a renvoyé l'examen de leur proposition à son comité de commerce et à son comité d'utilité publique.

— Un désastre terrible vient de frapper l'île et la population de Chio.

Un tremblement de terre a renversé presque entièrement la ville de Chio ; la population, fuyant la cité en ruines, s'est répandue dans la campagne et campait en plein air, sous une pluie battante.

Tous les édifices se sont écroulés, sauf les deux phares du fort de Chio qui, plus solidements construits, ont résisté à la secousse.

Nous ne tarderons pas à avoir des nouvelles plus complètes sur les détails de ce malheureux évènement.

— On lit dans la *Sentinelle toulonnaise* que l'Impératrice a fait frapper une médaille en l'honneur de Mme la vicomtesse de Chabannes femme du préfet maritime de Toulon, qui, pendant toute la durée de l'épidémie, a fait des prodiges de dévouement et de charité.

Nous sommes à même d'annoncer avec certitude, dit le *Courrier de Bourges*, que Mme de Chabannes a reçu cette médaille avec la lettre suivante :

« Compiègne, 15 novembre, 1865.

« Madame,

« Pendant les épreuves que la ville de Toulon vient de traverser et dont j'ai suivi les phases avec un douloureux intérêt, j'ai été touché du courageux dévouement avec lequel vous avez voulu assister M. l'amiral de Chabannes dans l'accomplissement de son devoir et en partager avec lui le danger et l'honneur.

« La plus noble recompense de ces actes de la charité chrétienne, après celle dont Dieu se réserve de les couronner, c'est le témoignagne de la conscience. A celle-là s'est ajoutée pour vous la démarche par laquelle la population de Toulon a voulu vous exprimer publiquement sa reconnaissance. Rien ne surpasse pour une âme élevée, de telles satisfactions. Je n'ai donc d'autre pensée en vous envoyant la médaille jointe à ma lettre, que de perpétuer le souvenir de votre dévouement et de vous donner une marque durable des sentiments qu'il m'a inspirés.

« Sur ce, je prie Dieu, madame, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde,

« EUGÉNIE »

Cette médaille en or, frappée à l'inten-

---

le visage dans ses deux mains, et Hélène se précipita à ses genoux :

« O mon père, s'écria-t-elle, ne parlez pas ainsi ! Tout ce que je possède n'appartient-il pas également à votre fils ? Un mari n'est pas faussaire pour avoir usé du nom de sa femme. Non, non, je lui avais dit que tout était commun entre nous deux. Ne l'accusez pas, ne lui en veuillez pas ; il n'a été qu'inconséquent, voilà tout.

— Silence ! Ne cherchez point à l'excuser, car je sais tout ; entendez-vous bien ? tout. Je sais que c'est vous qui avez remboursé le capital de ses sœurs, dissipé par lui ; je sais qu'il est un méprisable fou qui sacrifie tout à sa vanité. Oh ! quelle douleur ! Etre forcé de le maud...

— Arrêtez, mon père ! s'écria Hélène avec épouvante.

— Ne te mets pas en colère, dit le petit Léon en s'approchant du vieillard. Maman dit que le bon Dieu n'aime pas les méchantes gens qui se fâchent. »

Ces paroles naïves, cette douce voix d'enfant prononçant le nom de Dieu au milieu de cette violente explosion de désespoir produisirent sur le malheureux père un merveilleux effet. Une seconde fois il se cacha le visage dans ses mains, mais il sanglotait. La tête appuyée sur l'épaule du vieillard, Hélène pleurait aussi, et bien amèrement. Tout à coup ils se sentirent l'un et l'autre caresser par deux petites mains, et Léon leur dit :

« Pas pleurer, pas pleurer ! »

Hélène releva la tête, sourit à l'enfant et l'assit sur les genoux du vieillard.

« Prie ton grand-père de ne pas être fâché contre ton papa, » lui dit-elle.

Léon passa ses bras autour de cou de M. Ochard et reprit :

« Cher grand-papa, il ne faut pas être fâché contre père. »

Le vieillard se découvrit le visage, regarda l'enfant à travers ses larmes, lui imprima un baiser sur le front et répondit :

« Ta demande est exaucée. Dieu te bénisse et te protége, Léon ! »

Puis, se tournant vers Hélène, il ajouta d'une voix mal assurée :

« Dieu vous récompense, ma fille ! »

Et ensuite, en déposant à terre son petit-fils :

« Laissez-moi un instant seul, mes enfants. »

Hélène comprit qu'il avait besoin de solitude pour se calmer. Elle lui baisa silencieusement la main et emmena Léon.

Ses émotions avaient été si violentes que, malgré des efforts héroïques, elle en avait encore, en rentrant au salon, la figure toute bouleversée. Elle s'approcha de Carlos avec une vaine tentative de sourire.

« Pardonnez-moi mon impolitesse, lui dit-elle. Il me fallait bien suivre mon beau-père et m'expliquer avec lui sur une étourderie et une absence de mémoire par lesquelles j'ai failli compromettre l'honneur de mon mari, non-seulement aux yeux de ce Juif, mais encore aux yeux de...

— A quoi bon ces excuses, Hélène ? Croyez-vous donc que je ne connaisse pas le méprisable caractère de cet homme dont vous prenez la défense et pour qui vous vous sacrifiez ? Il est temps que vous le connaissiez aussi, avant qu'il ne vous précipite dans l'abîme qui vous engloutirait tous. Aucun sacrifice de votre part ne le touchera. Tant qu'il vous restera quelque argent, il vous l'arrachera pour satisfaire sa prodigalité et son orgueil. Comprenez enfin qu'il faut l'abandonner à son sort, si vous voulez sauver quelque chose pour votre enfant.

— Je ne le laisserai point dans l'embarras ; tant que je pourrai l'aider, je ne lui refuserai jamais l'assistance qu'il est en droit d'attendre de sa femme.

— Et votre enfant ?

— Dieu le protégera si je fais mon devoir ; mais ce serait mal le remplir de livrer son père à la honte. »

A ces mots, elle pencha la tête et se mit à pleurer. Carlos lui prit la mains en disant avec chaleur :

« Je donnerais une année de ma vie pour pouvoir sécher ces larmes.

— Carlos, répondit-elle en relevant la tête, respectez ma douleur, et ne parlons plus de cela. »

Ici Julie entra précipitamment, la figure tout altérée.

« M. Ochard est étendu sans connaissance dans le cabinet, s'écria-t-elle. »

A l'instant, Hélène fut auprès de son beau-père. Carlos sauta en selle et courut chercher un médecin. M. Ochard venait d'être frappé d'apoplexie. Il reprit connaissance au bout de quelques heures, et sa première pensée fut de demander un entretien avec Carlos Marsange.

Carlos revenu avec le médecin, alla aussitôt s'asseoir au chevet du malade. Ce dernier parlait très-difficilement. Il fit signe à Hélène et au docteur de sortir ; puis il balbutia, d'une voix presque inintelligible, à l'oreille de Carlos, qui se penchait sur lui :

« Envoyez... à mon fils... la lettre... que j'ai écrite... avant de tomber malade... Ajoutez-y... que je suis mort... sans le... maudire... parce que... Hélène m'en a supplié... La lettre... est sur la table... du cabinet... Promettez-moi...

— Je vous jure que j'accomplirai votre vœu, répondit Carlos en lui serrant la main.

— Merci ! »

Ce furent les derniers mots du vieillard ; bientôt après il reperdit l'usage de la parole.

Hélène le veilla avec une sollicitude filiale, sans le quitter d'une minute. Il la remerciait par des regards plus éloquents que tous les discours du monde. Le cinquième jour, elle était agenouillée, l'âme brisée de douleur, près du corps inanimé de ce père qu'avait tué l'infamie de son fils. Combien cette affreuse pensée rendait plus poignante pour elle la tristesse de cette perte ! Quelles ferventes prières montaient de son cœur vers Dieu ! Elle fut interrompue par Julie, qui vint lui dire d'une voix tremblante :

« Le petit Léon n'est pas tout à fait bien. »

Hélène se releva en tressaillant. Quelques secondes après, elle était assise près de la couche de son fils, écoutant avec une horrible angoisse sa respiration courte et pénible et posant la main sur son front brûlant.

« Léon mal à la tête, » balbutiait le pauvre petit en étendant les bras vers sa mère.

Le médecin arriva. Léon avait la fièvre scarlatine.

Quelle souffrance, quelle anxiété pour Hélène ! Elle eût tout supporté, tout accepté sans se plaindre, pourvu que son enfant lui fût conservé. Mais, tout en priant Dieu de ne pas le lui reprendre, elle courbait humblement la tête sous les décrets célestes, et elle ajoutait : « Mon Père, que votre volonté soit faite, et non la mienne. » Et le Tout-Puissant retira le petit Léon de ce monde. L'aïeul n'était pas encore enterré que l'âme du petit-fils s'envolait vers les anges, ses frères.

La pauvre mère anéantie pressait sur son sein le corps glacé de son fils, comme pour le rechauffer et le ranimer par ses caresses. Elle n'avait point de larmes pour adoucir son désespoir, le plus immense, le plus violent de tous : celui de la mère qui perd son enfant.

Quand on lui dit qu'il fallait se séparer de ces restes, elle se leva sans résistance, baisa encore le front pâle de son fils et murmura, les mains jointes :

« Le Seigneur me l'avait donné, le Seigneur me l'a repris ; que sa volonté soit faite ! »

Le soir même, Carlos Marsange écrivait à Albert Ochard :

« Mon cher Ochard, J'aurais dû t'envoyer il y a huit jours la lettre ci-jointe, que ton père m'a confiée à son lit de mort. Il a été frappé d'apoplexie en l'écrivant, foudroyé par la douleur d'apprendre que tu avais, toi, son fils, sacrifié à une misérable vanité non-seulement toute ton existence, toute la fortune, non-seulement l'avenir de ta femme et de ton enfant, mais encore ta conscience et ton honneur. Tu n'as plus de fils, et tu perdras peut-être aussi ta femme ; car, brisée par tant de chagrins, elle est dangereusement malade. S'il reste encore dans ton âme une étincelle d'honneur et d'humanité, abandonne cette voie déplorable, ne persiste point dans une manière de vivre qui a coûté de si énormes sacrifices. Tu aurais pu être